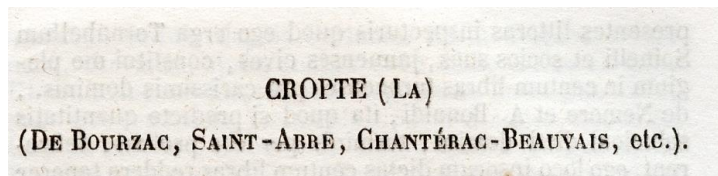




Numérisation et ré-ordonnement par Gilles de Chantérac 42  
Texte intégralement conforme, Les paragraphes concernant les branches de Lançais,  
Bourzac, de Saint-Abre ont été renvoyés en fin de document pour plus de clarté.



D'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux fleurs de lis de même.  
Couronne de marquis.  
Tenants : deux femmes nues et échevelées; ( on voyait encore ces tenants sculptés au-dessus de la porte du château de Lençais en 1789).

La maison de la Cropte, d'ancienne chevalerie du Périgord, a toujours tenu un rang distingué dans la noblesse par son origine, ses services et ses alliances. Elle eut pour berceau la paroisse de la Cropte (en Périgord), où elle faisait sa résidence ordinaire au château ou fort de la Mothe.

A l'origine des surnoms, les premiers seigneurs de cette maison avaient sans doute le droit de seigneurie et de haute justice sur tout le bourg de la Cropte, puisqu'ils en ont adopté le nom au lieu de ne prendre que celui de la Mothe, selon l'usage féodal.

Cette maison a joui des honneurs de la cour en vertu de preuves régulièrement faites au cabinet des ordres du roi en 1783 par le marquis de Bourzac, représentant de sa branche. Elle s'est alliée avec les maisons souveraines de SAVOIE et de la Tour-d'Auvergne, vicomtes de Turenne et ducs de Bouillon, etc.

On compte parmi ses autres alliances celles d'Abzac de la Douze, de Saint-Astier, du Aulhier, d'Aydie, de Barrière, de Bassompierre, de Beynac, de Bourdeille, de Chabans, de Durfort, de Gaing de Montagnac, du Lau d'Allemans, de Lentilhac, de Malvin-Montazet, de Martel-Marenes, de Pons, de la Rochefoucauld, de Roffignac, de Salignac-Fénelon, de Taillefer, de Vigier, etc.

Une des alliances des maisons de la Cropte et de Fénelon donna pour mère à François de Salignac de la Mothe-Fénelon, archevêque de Cambrai, Louise de la Cropte de Saint-Abre, sœur du marquis de Saint-Abre.

Les premiers auteurs de la maison de la Cropte furent presque tous décorés de la chevalerie, et leur liste commence par Hélie de la Cropte, 1er du nom, qui souscrivit quatre chartes de donation de 1144 à 1168 en faveur des abbayes de Cluny et de Chancelade, et par HÉLIE II, qui fut du nombre des chevaliers de la troisième croisade. Sa présence en Palestine est prouvée par deux actes passés à Tyr, dont l'un, scellé de son sceau, est la garantie qu'il donna à deux seigneurs croisés pour l'emprunt d'une somme de cent livres.

Voici le texte de ces deux pièces :

« *Ego Relias de Cropta, miles, notum facio universis presentes litteras inspecturis quod ego erga Tornabellum Spinelli et socios suos, januenses cives, constitui me plegium in centum libras turonenses pro carissimis dominis...*

*de Nemore et A. Bonaldi, ita quod si predictae quantitatis solucioni dicti domini, terminis per eos prefixis, deficerent, ego loco ipsorum dictas centum libras reddere tenerer et ad hoc bona mea obligo. In cujus rei testimonium presentes litteras sigilli mei munimine roboravi. Actum apud Tyrum, anno Domini M<sup>o</sup>. C<sup>o</sup> ... »*  
(Le bas de l'acte est déchiré, et le sceau est perdu.)

Copie des pages 195 à 204 de l'annuaire de la noblesse de France  
De M BOREL d'HAUTERIVE paru en 1856

« *In presentia testium subscriptorum, nobilis A. Bonaldi confessus est mutuo recepisse a me T. Spjllelli, januensi cive, pro sociis meis agente, L libras turonenses pro parte sua C. librarum, sibi et nobili P. de Nemore in solidum traditarum et ex nunc in annum reddendarum. Quarum L librarum de X contentus est, et reliquas habebit quando litteras suas patentes sigillatas in solidum cum garrandia domini H. de Cropta michi tradiderit. In cujus rei testimonium dictus dorninus A. signo suo se subscripsit. ̄ Testes Sunt domini: J. de Chanaio ; Jord. de Absaco; Anfr. Calvi et M. de Dulce Aqua. Actum apud Tyrum, anno Domini M<sup>o</sup> C<sup>o</sup> XC<sup>o</sup> II<sup>o</sup>, mense maii. »*

Le nom et les armes d'Hélie de la Cropte ont été mis, en vertu de ces titres, dans la salle des Croisades du musée de Versailles.

La maison de la Cropte a donné trois prélats à l'église :

Jean-François de la Cropte de Bourzac, évêque et comte de Noyon, pair de France de 1734 à 1766;

Bertrand de la Cropte, évêque de Sarlat de 1416 à 1446, et

Charles de la Cropte de Chantérac, évêque d'Aleth en 1762, mort en odeur de sainteté, en Espagne, l'an 1796.

Elle a produit en outre deux abbés de Cadoin au XIV<sup>e</sup> siècle, plusieurs archidiacres et grands dignitaires de l'église de Périgueux, un nombre considérable d'ecclésiastiques de distinction, quatre chevaliers de Malte, des lieutenants généraux, maréchaux de camp, brigadiers des armées du roi, gouverneurs de places et officiers supérieurs.

La souche des seigneurs de la Cropte était déjà partagée avant l'an 1200 en trois lignes principales, dont deux, celle de la Mothe de la Cropte et celle de la Cropte-Thénon, se sont éteintes au XIV<sup>e</sup> siècle.

*(Voir, pour la généalogie complète, le Nobiliaire universel de Saint-AIIAIS, t. XI ; voir aussi l'Armorial général de d'Hozier, registre 1er.)*

Les actes relatifs à la maison de la Cropte remontent au commencement du XII<sup>e</sup> siècle, et la filiation est authentiquement établie depuis

**Fortanier de la Cropte, 1er du nom**, chevalier, qui s'obligea avec

**Hélie de la Cropte, III<sup>e</sup> du nom, son fils**, par lettres patentes du 11 juin 1271, pour une somme de 3,000 sols à payer à Agnès, veuve de Guy de Barrière. Hélie de la Cropte épousa Marguerite de Barrière, sœur et héritière de Guy, et fut le

**trisaïeul de Pierre de la Cropte, III<sup>e</sup> du nom**. Ce dernier ne vivait plus le 27 mai 1395 et, de son union avec Jeanne de Portafé, il avait laissé :

1<sup>o</sup> Jean 1er, qui continua la **branche aînée, dite depuis de Lençais**. Il tenait en 1417, en garde du duc d'Orléans, le château d'Auberoche, où il entretenait douze gentilshommes.

Jean II, fils de Jean 1er, reçut de Marie de Bourdeille, sa tante, par donations de 1426 et 1428, le château et la châtellenie de Lençais, d'où sa branche prit son nom distinctif.

*[voir paragraphe BRANCHE DE LENCAIS renvoyé en fin de document]*

2<sup>o</sup> Bertrand, évêque de Sarlat ;

**3<sup>o</sup> Hugues de la Cropte, 1er du nom, qui suit, auteur de toutes les branches actuellement existantes.**

Hugues de la Cropte servit dans les guerres des Anglais sous les rois Charles VI et Charles VII. Il épousa Marie Vigier, dame de Chantérac, d'une maison ancienne et considérable du Périgord, et il en eut deux fils :

1<sup>o</sup> Bertrand, tige des branches de Bourzac et de Saint-Abre ;

*[voir paragraphe BRANCHES DE BOURZAC et de SAINT ABRE renvoyé en fin de document]*

**2<sup>o</sup> Jean de la Cropte, auteur de la branche de Chantérac.**

La branche de Chantérac, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, et qui continue la descendance de la maison de la Cropte, tire son nom de la terre et seigneurie de Chantérac en Périgord, qu'elle a possédée sans interruption depuis le XV<sup>e</sup> siècle jusqu'à la révolution, et qui vient d'être rachetée par le comte Victor de Chantérac. Voici la filiation de cette branche :

**X. Jean de la Cropte**, damoiseau, fils puîné de Hugues de la Cropte et de Marie Vigier, dame de Chantérac, qui avait apporté en dot la terre de ce nom, possédée par la maison de Vigier dès le XIII<sup>e</sup> siècle, épousa en 1457 Heliette de la Porte de Floyrac.

**XI. Louis de la Cropte**, leur fils, écuyer, coseigneur de Chantérac, marié: 1<sup>o</sup> à Jacquette de Taillefer ; 2<sup>o</sup> à Jeanne de Sansac, fut père de Joseph, qui suit.

**XII. Joseph de la Cropte**, écuyer, coseigneur de Chantérac, servit dans les guerres du roi Henri II. Il épousa Jeanne de Bruzac, dont il eut plusieurs enfants. C'est de l'un d'eux qu'il est fait mention, sous le nom de capitaine *Chanteyrac le jeune*, dans le procès-verbal de la prise d'Agen par les huguenots en 1564; dans Scipion Duplex, dans *l'Eloge de Biron*, par Duvigneau, dans les *Mémoires de Montluc*, et dans Brantôme (1823, t. IV, p. 503).

**XIII. Arnaud de la Cropte**, écuyer, coseigneur de Chantérac, épousa en 1574 Marie de Massin, dont il eut Charles, qui suit.

**XIV. Charles de la Cropte**, chevalier, seigneur de Chantérac, Landry, etc. , se maria le 29 avril 1600 avec Isabeau d'Auzaneau. Leurs enfants furent, entre autres :

1<sup>o</sup> Louis-Joseph, qui a continué la descendance;

2<sup>o</sup> Jean de la Cropte, archiprêtre de Chantérac, fondateur de la congrégation des prêtres de la mission de Périgueux; il était en grandes relations avec saint Vincent de Paul;

3<sup>o</sup> François-Paul de la Cropte, chevalier, seigneur de Beauvais, maréchal des camps et armées du roi, écuyer du prince de Condé,

Fait prisonnier dans un combat livré devant Bordeaux pendant les guerres de la Fronde (Mémoires de la RocheFoucauld),

Il épousa, par contrat passé le 23 décembre 1653, Charlotte-Marie Martel, comtesse de Marennes, dont il eut: Uranie de la Cropte, dite mademoiselle de Beauvais, mariée le 12 octobre 1680 avec le prince Louis-Thomas de Savoie, comte de Soissons, frère aîné du prince Eugène (Voyez pour la naissance et le mariage d'Uranie de la Cropte l'article spécial qui leur est consacré plus loin).

**XV. Louis-Joseph de la Cropte**, chevalier, seigneur de Chantérac, laissa de son union, contractée le 4 octobre 1627 avec Marthe de Raimond:

1<sup>o</sup> Charles de la Cropte, dit le *comte de Chantérac*, qui fut tué au siège de Candie en 1669, et ne laissa pas de postérité.

Du Verdier, dans son *Histoire des Turcs*, parle de lui avec éloge. « Les ennemis, dit-il, furent aussi maltraités qu'à leur ordinaire; mais ils eurent plus de sujet de se réjouir de la mort du comte de Chantérac, gentilhomme volontaire français, qu'ils n'eurent sujet de s'affliger de la perte de deux cents des leurs.»

Dans la relation du voyage du marquis de Ville au Levant (Amsterdam, 2 vol. in-12, tome 1er, page 182), on lit aussi : « Le brave M. le comte de Chantérac, gentilhomme français, qui servoit en qualité de volontaire auprès de M. le marquis de Ville, y perdit la vie (quoiqu'il ne fût pas obligé par aucun devoir de s'exposer dans cette rencontre, que parce qu'il estoit brave et plein de cœur) .»

2<sup>o</sup> David-François de la Cropte, qui a continué la descendance.

3<sup>o</sup> Gabriel de la Cropte, abbé de Chantérac, chanoine et grand archidiacre de Cambrai, doyen de Carénac, qui fut chargé par l'archevêque de Cambrai, son parent, de sa défense dans l'affaire du quiétisme.

(Voyez la Vie de Fénelon, par le cardinal de Beausset).

**XVI. David-François de la Cropte**, chevalier, seigneur de Chantérac, mestre de camp de cavalerie, principal héritier des biens de sa branche par la mort de ses deux aînés, épousa le 15 août 1668 sa cousine,

Anne-Louise de Salignac, fille de François de Salignac, comte de la Mothe-Fénélon, et nièce de l'archevêque de Cambrai, et laissa entre autres enfants Gabriel, qui suit.

**XVII. Gabriel de la Cropte**, chevalier, comte de Chantérac, seigneur de Beauvais, devenu l'aîné par la mort de François-David, son frère, tué à la bataille de Luzzara en 1702, avait un autre frère, François de la Cropte, dit le chevalier de Beauvais, brigadier des armées du roi, mort à Pilsen, en Bohême. le 6 juin 1742, des suites d'une blessure.

Le comte de Chantérac épousa le 6 mai 1742 Françoise de Bourdeille, et en eut six fils:

1° François-David, qui continua la descendance

2° Henri-François de la Cropte, dit le chevalier de Chantérac, page du roi en la grande écurie en 1729, major de carabiniers, blessé à Fontenoy, tué à la bataille de Crevelt le 23 juin 1758

3° et 4° François-Marlin, officier au régiment de Normandie, et Henri-Joseph, dit le *baron de Lenclave*, lieutenant de carabiniers, décédés tous deux sans alliance

5° Charles de la Cropte évêque d'Aleth (1762-~1796)

6° Gabriel, dit le *chevalier de Puy-Imbert*, cornette au régiment de Beauvilliers, cavalerie, mort sans alliance.

**XVIII. François-David de la Cropte**, marquis de Beauvais, seigneur de Chantérac, capitaine au régiment de Beauvilliers, puis cornette des chevau-légers de la reine en 1744, mestre de camp de cavalerie en 1747, avait épousé le 30 juin 1741 Hippolyte-Etiennette-Charlotte de Salignac de la Mothe-Fénélon, fille de Gabriel-Jacques de Salignac, marquis de la Mothe-Fénélon, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées et ambassadeur en Hollande, et de Françoise-Louise Le Peletier.

**XIX. Gabriel-Louis de la Cropte**, chevalier, seigneur marquis de Chantérac. issu de ce mariage, fut capitaine au régiment de Royal-Piémont, cavalerie, et rendit hommage au roi en 1777 pour la terre de Chantérac, mouvante de Sa Majesté à cause de son comté de Périgord. De son mariage contracté en 1772 avec Bonaventure-Marguerite le Blanc de Mauvesin, fille de messire Jean-Antoine le Blanc; chevalier, seigneur de Mauvesin, et de dame Marguerite-Thérèse de Gombault, il laissa deux fils :

1° Jean-Antoine-Hippolyte-Henri-Michel, qui suit;

2° Louis-Charles-Hippolyte-Edouard de la Cropte de Chantérac, né le 18 octobre 1775, présenté en 1789 pour être reçu chevalier de justice à Malte; il épousa, après la dispersion de l'ordre, Jeanne-Marie-Thérèse-Vincence-Ursule de Mallia, d'une des plus anciennes familles de Malte; il est décédé le 23 avril 1850; sa descendance sera rapportée plus loin dans l'état actuel de la famille.

**XX. Jean-Antoine-Hippolyte-Henri-Michel de la Cropte**, marquis de Chantérac, né au château de Chantérac le 27 septembre 1773, fit toutes les campagnes de l'armée de Condé. A la restauration, il fut nommé premier capitaine des chasseurs de l'Allier, chevalier de Saint-Louis et de l'ordre du Phénix de Hohenlohe. Il avait épousé le 7 juillet 1807 Jeanne Henriette du Authier, fille de Henri, vicomte du Authier, ancien capitaine des gardes de Mgr le duc de Penthièvre, et de Renée-Éléonore Courtin du Saulsoy.

Il a eu de cette union :

1° Marie-Joseph-Audoine, qui suit;

2° Marguerite-Henriette-Renée, décédée en 1818;

3° Louise-Georges-Catherine de la Cropte, comtesse de Chantérac, chanoinesse de Sainte-Anne de Bavière, décédée en 1843;

4° Adélaïde-Joséphine de la Cropte, filleule du prince de Condé et de la duchesse d'Orléans douairière; elle est décédée en 1819.

**XXI. Marie-Joseph-Audoine de la Cropte**, marquis de Chantérac, est chef de la branche de Chantérac, dont l'état actuel est donné plus loin.

## **BRANCHE DE CHANTÉRAC** [en 1856]

Copie des pages 195 à 204 de l'annuaire de la noblesse de France  
De M BOREL d'HAUTERIVE paru en 1856

Marie-Joseph-Audoïn de la Cropte, marquis de Chantérac, né le 18 décembre 1812 au château du Mas de Montet, en Périgord, page du roi en la grande écurie en 1829, auditeur au conseil d'État, sous-préfet de Segré, maître des requêtes au conseil d'état jusqu'en 1848, marié le 4 février 1851 à

Marie-Chantal-Julie-Placidie de Bassompierre, fille de Charles-Jean-Stanislas-François, dernier marquis de Bassompierre, et de Claire-Jeanne-Roselyne-Chantal de Villeneuve de Vence, sa veuve, dont :

1° Marie-François de la Cropte de Chantérac, né le 1<sup>er</sup> mai 1852,

2° Marie-Chantal-Claire-Louise-Henriette de la Cropte de Chantérac, née le 7 décembre 1834.

Mère.

Jeanne-Henriette du Authier, marquise de Chantérac, douairière, mariée le 7 juillet 1807, veuve le 28 juin 1835.

Cousins germains.

(Enfants de Louis~ Charles-Hippolyte-Édouard, comte de Chantérac, et de Jeanne-Marie-Thérèse-Vincente-Ursule de Mallia).

I. Félix-Eloi-Vincent-Carmel de la Cropte, comte Félix de Chantérac, né à Malte en 1800,

II. Bonaventure-Paul de la Cropte, comte de Chantérac, ancien maire de Marseille, ancien membre du Corps législatif, conseiller d'État, officier de la Légion d'Honneur, né 8 avril 1806, marié 8 juillet 1845 à Françoise-Félicité-Mathilde de Villepeys, fille de François-Charles de Villepeys et de Françoise-Charlotte-Dorothe de Garnier de Font blanche, dont :

1° Édouard-Charles-Albert de la Cropte de Chantérac, né à Marseille le 11 mai 1849,

2° Marie-Caroline-Elisabeth, née le 26 août 1846,

III. Victor de la Cropte, comte Victor de Chantérac, né à Marseille le 24 décembre 1811, marié 30 mai 1864 à Amélie Gaultier de Rigny, fille d'Auguste-Edouard Gaultier, comte de Rigny, officier de la Légion d'Honneur, ancien préfet et conseiller d'État, et de Charlotte-Elisabeth-Amélie de Bassompierre, dont :

Marie-Elisabeth-Rosalie, née le 3 mai 18~3,

IV. Vincent de la Cropte, vicomte de Chantérac, ancien officier au 28e de ligne, né 27 février 1813, marié 4 juillet 1843 à

Maria Cœuret de Nesle, fille de Jean-Armand Cœuret, chevalier de Nesle, ancien officier supérieur, et d'Aline d'Arfeuil d'Erff, dont :

1° Marie-Paul-Hélie de la Cropte de Chantérac, né à Orléans 27 novembre 1844.

2° Marie-Charles-Armand, né 13 novembre 1847.

3° Marie-Rosalie-Baptistine, née 27 juin 1850,

V. Vincence-Carmèle-Rosalie, née à Malte en 1802.

BRANCHE DE LENCAIS

Jean III [ *fils de Jean II*], pendant les guerres contre les Anglais, fit en 1145, avec Jean de Bretagne, comte de Penthièvre, un traité que le roi Charles VII confirma par lettres patentes de février 1451, conservées au Trésor des chartes (reg. 53, f<sup>o</sup> 826, et reg. 181, n<sup>o</sup> 23).

La branche de Lencais s'éteignit à la quatrième génération dans la personne de Bertrand de la Cropte, chevalier, seigneur de Lencais, qui fut tué à la bataille de la Gronhia, en Espagne.

Avant de partir pour la guerre, il avait fait, le 24 avril 1521, son testament, où il déclare que c'est par ordre du roi, pour le servir au recouvrement du royaume de *Navarre comme capitaine, et ayant la charge pour ledit seigneur de 500 hommes à pied, qu'il lui faut aller hors de sa maison et pays de Périgord.*

Il avait épousé Jeanne d'Abzac. Marguerite de la Cropte, leur fille unique et héritière, se maria le 21 novembre 1531 avec Gilles de la Tour, seigneur de Limeuil, frère du vicomte de Turenne (de la maison de la Tour-d'Auvergne), et grand oncle de Henri de la Tour, vicomte de Turenne et de Lencais, puis duc de Bouillon, maréchal de France, dont était fils le célèbre maréchal de Turenne.

La terre de Lencais, passée par cette alliance dans la maison de la Tour d'Auvergne, fut vendue à celle d'Antin et ensuite à la famille de Gourgue (du parlement de Bordeaux) qui la possède encore actuellement.

Dans les preuves de Malte, faites le 3 avril 1557 par Antoine de la Tour, fils de Marguerite de la Cropte, il est dit que Bertrand périt à la bataille de Gronhia en *réputation de fort vaillant gentilhomme*, et que les maisons de la Douze, de Lencais et de Salignac avaient été « de toute ancienneté immémoriale, bonnes et grandes maisons de noblesse, au rang des grands gentilshommes et grands seigneurs du Périgord.

BRANCHE DE BOURZAC ET SAINT ABRE

Bertrand de la Cropte, damoiseau, seigneur de la Mothe, épousa Marguerite de la Porte de Floyrac, et fut l'aïeul de Jean de la Cropte, écuyer, seigneur de la Mothe, qui laissa deux fils.

Louis, l'aîné, continua la descendance directe, qui a porté les titres de **comte, puis marquis de Bourzac**. Jean-François de la Cropte de Bourzac, évêque et comte de Noyon, pair de France (1733-1766), était grand-oncle du chef actuel de la maison.

François de la Cropte, frère puîné de Louis qui précède, a formé la **branche de Saint-Abre**, qui s'est éteinte de nos jours par la mort d'André-Gui-Alexandre de la Cropte, comte de Saint-Abre, chevalier de Saint-Louis et breveté chef d'escadron, qui avait fait la plupart des campagnes de l'armée de Condé, et qui n'a laissé qu'une fille. Son trisaïeul était le marquis de SAINT-ABRE, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Salces en Roussillon, qui, entré au service en 1638, se distingua en Catalogne sous le comte de la Mothe-Houdancourt, fit lever le siège d'Urgel en 1657, et commanda en Allemagne et au passage du Rhin sous le prince de Condé et le maréchal de Turenne.

Saint-Abre fut blessé mortellement le 16 juin 1674 à la bataille de Sintzheim, où il commandait l'aile droite, et où périt son fils aîné, le comte de Rochefort. Son nom est inscrit sur les tables de bronze du musée de Versailles.

Dans une lettre du 22 juin, Louis XIV écrivait à Turenne: « *J'ai bien du déplaisir du mauvais état des blessures de Saint-Abre et de Beauvillé; je veux pourtant espérer que les premières nouvelles que j'en aurai seront meilleures.* »

Deux jours après, Saint-Abre adressait au roi une lettre où il dit: « *Sire, mon fils et moi perdons la vie dans le même combat : c'est finir dans les formes, et je crois que Votre Majesté sera contente de l'un et de l'autre. Ma mémoire attend de recevoir les récompenses que ceux qui servent depuis moi ont déjà obtenues.* »

Ces derniers mots font allusion sans doute à la dignité de maréchal.

(Voir la *Gazette de France* du 26 juin 1674, l'*Histoire de Turenne*, par M. de Ramsay, tome 1er, page 505 ; le *Recueil de lettres* pour servir d'éclaircissement à l'histoire militaire de Louis XIV, par le P. Griffet; la *Vie de Turenne*, par Dubuisson; *Histoire de Louis le Grand*, par Bussy-Rabutin; *Œuvres de Louis XIV*, six vol. in-8°, ~ 806; *Histoire de Condé, Mémoires de Beauvau, de la Fare, de Saint-Simon, Histoire de France* de Mézeray, continuée par Limiers, etc.)

Le fils du marquis de Saint-Abre avait épousé Marie-Anne de la Rochefoucauld-Bayers; il céda en 1719 son gouvernement de Salces à Nangis.

(*Mémoires de Saint-Simon*, édition de 1829, tome XV III, page 15.)

BRANCHE DE BOURZAC ET DE SAINT-ABRE [en 1856].

Albert-Georges-François-Isaac de la Cropte, comte de Bourzac, né le 5 janvier 1791, chevalier de Saint Louis et officier de la Légion d'honneur, capitaine aux grenadiers à cheval de la garde, démissionnaire en 1830.

Sœur, *Joséphine-Adélaïde* de la Cropte, née Aix-la-Chapelle, filleule de monseigneur le prince de Condé et de mademoiselle de Bourbon, sa fille.

(*Rameau de Saint-Abre éteint dans la ligne Masculine*).

Marie-Louise-Anne de la Cropte, née le 28 juillet 1812, fille du dernier comte de Saint-Abre.